

Compte Rendu TABLE DE CONCERTATION STATEGIQUE DEPARTEMENTALE

L'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées

JEUDI 5 NOVEMBRE 2015 - 14H00-17H00

Co-animée par :

Bao Hoa DANG & Adélaïde HAMITI MAIA 93 Nord

Julie TALIBON MAIA 93 Sud-Est Nathalie MOREL
MAIA 93 Sud-Ouest

Liste des présents

Sylvestre d'ALMEIDA	Délégué	UDCCAS
Christine DECONINCK	Responsable de Département Médico-social	ARS DT
Jean Philippe FLOUZAT	Conseiller médical	ARS Ile de France
Hélène LE GLAUNEC	Chef de bureau Evaluation	Conseil Départemental
Johanna LENEILLON	Référente personnes âgées	ARD DT
Joëlle MAURIN	Infirmière libérale	URPS Infirmier
Catherine OLLIVET	Présidente	France Alzheimer
Gérard PERRIER	Vice-Président	CODERPA
Claudine PRETOT	Vice-Présidente	Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes
Martine TEXIER	Responsable adjointe	Service des partenariats - CPAM
Mouloud YAHMI	Chargé de mission Dpt Organisation de l'offre PA	ARS Ile de France

Invités

Hugo BERTILLOT	Chercheur postdoctoral	EHESP (Ecole Hautes Etudes Sté Pub)
Josselyne BURUCHIAN	Présidente	Réseau équip'âge – Asso. Arc en Ciel
Marie Christine LORIN	Directrice	Pôle Est HAD Santé Service

Excusés

Patrick DELAVAL	Président	France Parkinson 93
Delphine HAMMEL	Directrice Adjointe	Direction Population Agée et PH
Freddy MAHON	Trésorier	UDCCAS
Francis MICHEL	Infirmier libéral	Ordre des infirmiers 93
Sylvie MOUTOU	Directrice adjointe	CHI Le Raincy Montfermeil
François NAUDEAU	Manager	CRAMIF – service social régional 93

Rappel de l'ordre du jour

• ANALYSER:

- présentation du profil de la pilote de la MAIA 93 Sud-Ouest
- présentation des problématiques du territoire.

• SUIVRE

- Validation des MAIA.
- Perspectives 2016

• S'INFORMER

- Nouveaux critères nationaux d'entrée en gestion de cas
- Déploiement de l'outil Via Trajectoire pour les EHPAD sur le département

• DECIDER

- validation du profil du profil de la pilote de la MAIA 93 Sud-Ouest
- validation des données et des démarches départementales

Documents remis aux participants (téléchargeables: http://www.maia93.org/?q=table-de-concertation-strategique-du-jeudi-5-novembre-2015)

- Note de présentation du Projet de recherche MAIA-Age
- Synthèse des actions de communication départementales 2015
- Entrepôts de données (novembre 2015)
- Les outils (Fiche PEGUI, Guide d'entretien MAIA, Référentiel des missions différenciées des acteurs de la gérontologie MAIA 93 Sud-Est et MAIA93 Nord)
- Critères nationaux de la gestion de cas (Annexe 7 de la circulaire du 7 septembre 2015 relative à la mise en œuvre du plan maladies Neuro-dégénératives 2014-2019)



1. ANALYSER

Présentation de la pilote de la MAIA 93 Sud-Ouest

Présentation Nathalie Morel, pilote de la MAIA 93 Sud-Ouest, de son parcours, de ses compétences et de son expérience.

Nathalie Morel prendra ses fonctions le 1er décembre 2015.

Présentation des problématiques du territoire : vers un entrepôt de données

L'entrepôt de données est un outil de l'intégration, figurant dans le « MAIA 25 », grille nationale d'évaluation de l'avancée des dispositifs MAIA. Cet entrepôt vise à faire remonter et à identifier les points d'amélioration et les problématiques d'un territoire. Une première version départementale de l'entrepôt de données est soumise aux membres présents, à partir des informations recueillies lors des groupes de travail, des tables tactiques ou par le biais de la gestion de cas.

Après lecture, plusieurs remarques sont formulées :

Contenu: Actuellement, en Seine-Saint-Denis, des structures sont porteuses à la fois d'un SSIAD et d'un SAAD, sans toujours être un SPASAD à proprement parlé. L'articulation et le travail commun entre SSIAD et SAAD sont d'ailleurs un des points à remonter au sens de l'entrepôt de données. Les membres sont informés du lancement d'un groupe de travail régional sur ces SPASAD dans le courant du 1^{er} trimestre 2016 avec pour objectif de compléter le cahier des charges, fixer les orientations et caler les financements.

Forme: Les membres de la table trouvent la classification proposée pertinente, d'autant plus qu'elle met en avant des interrogations concrètes émanant du terrain et soulève de bonnes questions.

Démarche: L'ARS propose d'organiser des travaux thématiques à l'instar des MAIA de l'Essonne qui ont organisé des groupes de travail sur une ressource en particulier comme l'accueil de jour. Il est porté à la connaissance des membres de la table stratégique l'initiative de la MAIA 93 Sud-Est qui organise également des groupes de travail sur des thématiques précises en gardant comme objectif la réalisation de référentiel des missions différenciées.

Le conseil départemental trouverait intéressant que soit organisé un groupe de travail sur les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD). Le département se trouve actuellement en négociation avec la CNSA dans le cadre de leur financement pour la modernisation et l'amélioration des SAAD. La précédente convention avait duré quatre ans, la nouvelle signature nécessiterait un diagnostic et un état des lieux.

L'entrepôt de données va de pair avec un projet de création d'un *Atlas MAIA*, s'inspirant d'une démarche entamée sur les 9^e, 10^e et 19e arrondissements de Paris dans le cadre du Paerpa.

Autres initiatives L'agence régionale de santé évoque la démarche « infra territoire » portée par le service stratégie de l'agence régionale de santé.

L'UDCCAS a engagé un travail pour favoriser la rédaction d'ABS (analyse des besoins sociaux) qui, bien qu'étant une obligation légale depuis 1995, n'était pas jusqu'à récemment entreprise par toute les communes.

Il est proposé de se rapprocher de l'UDCCAS pour mieux connaitre la méthodologie appliquée et de réfléchir aux données qui pourraient être partagées.

Par ailleurs, il existe également le projet de l'Observatoire Départemental. Le lien avec les contrats locaux de santé et des services cartographiques communaux doit également être recherché.

Pistes d'analyse: Les membres de la table stratégique sont questionnés sur les indicateurs à sélectionner parmi un ensemble qui leur est proposé.

France Alzheimer attire l'attention sur le besoin de collecter des informations datant d'une même année pour pouvoir produire une analyse comparée aidant à garantir une cohérence d'analyse et de suivi.

La DT ARS propose qu'un nombre réduit d'indicateurs soit retenu dans un souci de les rendre comparables. Elle souligne l'importance d'identifier en amont quels indicateurs sont spécifiques au 93. Elle conseille d'identifier les données qui sont qualifiées d'atypique sur la région (exemple : recours aux urgences, nombre de personnes atteintes d'un AVC, sur l'hypothèse qu'il y en a plus qu'ailleurs). Par ailleurs, il parait important de définir une hypothèse de travail à suivre par ces indicateurs.

L'Ordre des masseurs kinésithérapeutes soulève l'importance de définir des indicateurs drapeaux, c'est-à-dire fixant des priorités et les indicateurs correspondants.

La question est posée de la possibilité de croiser des données de l'ABS en vue d'identifier des fragilités infra départementales permettant de définir une cible de la gestion de cas par bassin. L'objectif serait que le gestionnaire de cas soit lui-même porteur de données sociales.

Il est conseillé de s'appuyer sur la table de concertation tactique pour relever également les indicateurs sur lesquelles ils souhaiteraient travailler.

Sources: par ailleurs la question de la source de ces données et leur accessibilité se pose. Exemple: le travail engagé sur les dépenses et le recours aux soins notamment, dans le cas de la gestion du risque en EHPAD.

Ces données sont détenues par l'agence régionale de santé au niveau du bureau de la stratégie. La CPAM a également des données. Il conviendra d'établir un lien entre les deux institutions.

Accès aux données à domicile: La question de l'accessibilité des outils lors des visites à domicile notamment pour les professionnels libéraux est évoquée.

L'ARS précise qu'un système d'information est en cours de création et vise à faciliter l'accès aux outils au travers de «briques». Ce système d'information serait particulièrement intéressant pour les professionnels libéraux.

L'URPS infirmier témoigne des pratiques des professionnels libéraux qui sont encore éloignées de l'espace numérique régional de santé en cours de construction. Elle rappelle que leur volonté et d'avoir un outil facile d'accès permettant d'identifier rapidement les référents des personnes âgé de proximité.



France Alzheimer soulève l'intérêt de transformer l'annuaire des ressources en application pour optimiser son accès. La question de l'accès des outils aux libéraux s'accompagne d'une réflexion sur l'opportunité de soumettre les outils du guichet intégré lors des permanences d'installation des professionnels de santé. L'URPS infirmiers précise que les professionnels qui se présentent à la permanence sont dans l'élaboration de leur projet et que la remise des documents pourrait être prématurée. Elle précise qu'il serait plus pertinent de remettre les outils lors d'une formation des professionnels de santé.

L'ARS rapporte la vision du médecin qui souhaite avant tout être en lien avec un « professionnel chevronné » afin d'avoir un conseil, un avis notamment de gériatre. face à ses questions.

2. SUIVRE

Validation des MAIA: principaux points et impact sur l'organisation départementale

Une procédure de validation des MAIA est menée par l'ARS tous les 18 mois : dans ce cadre, les MAIA du Nord et du Sud Est sont validées. Cette validation s'accompagne de recommandations présentées en séance. Elles portent notamment sur la convergence départementale, qui se concrétise par 3 groupes de travail :

- 1. Convergence des Référentiel des missions différenciées
- 2. Recueillir les besoins de formation des acteurs du territoire dans le but de constituer une trame commune de formation pour le guichet intégré sur le département
- 3. Se concerter sur le cadre réglementaire de l'échange d'information et anticiper son évolution. Clarifier les droits et obligations des professionnels en la matière

France Alzheimer propose d'établir une commission de retour d'expérience (CREX)à l'image de ce qui est organisé au sein de l'agence régionale de santé.

Après échanges, les présents s'accordent sur l'intérêt d'une formation « contextuelle», présentée par des opérateurs du territoire. Concernant le contenu de la formation et sa validation, il est convenu que les membres de la table stratégique prennent connaissance de ce contenu en amont de la prochaine réunion de mars 2016 afin de prendre une décision en table permettant ainsi d'enclencher la formation dans un délai raisonnable.

En complément de la formation à l'utilisation des outils du guichet intégré, l'intérêt de sensibiliser les professionnels de terrain au recueil de l'accord de la personne concernée est soulevé. Ceci pourra être fait en lien avec les travaux du Groupe « cadre juridique de l'échange d'information ».

Il est précisé l'importance de prévoir également une sensibilisation au sein de l'hôpital.

Perspectives 2016

Le planning prévisionnel est présenté en séance et ne fait pas l'objet de commentaire particulier.

3. S'INFORMER

Nouveaux critères nationaux d'entrée en gestion de cas départementale

A noter la possibilité offerte de suivre les personnes de moins de 60 ans souffrant d'une maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée

Déploiement sur le département de l'outil Via Trajectoire pour les EHPAD

66% des EHPAD du département ont été formés à l'outil. Une formation d'initiation à l'outil est prévue à l'attention des professionnels coordinateurs qui accompagnent les personnes âgées ou leur famille dans leurs démarches de recherche d'établissement.

4. DECIDER

Proposition de validation du profil du profil de la pilote de la MAIA 93 Sud-Ouest

Le profil de la pilote est validé

- Proposition de validation des données et des démarches départementales
- Le principe d'un Atlas est retenu.

A partir des pistes d'analyse évoquées en séances, des propositions sont à valider en table tactique avant d'être à nouveau soumises en table stratégique.

- Le principe des groupes de travail départementaux est retenu
- Le principe des formations est retenu.
 Le contenu du programme reste à être présenté aux membres de la table stratégique avant validation.

Éléments correspondant à une prise de décision



